

Décrypt: le deal sinique serait le plus léonin

Conditions de prêt risquées

Le Figaro Nouakchott, Vincent Fertey

<http://www.lefigaro.fr/economie/2008/08/06/04001-20080806ARTFIG00297-le-role-de-la-chine-en-afrique-inquiete-le-fmi-.php> Les délégués de l'African Caucus ont adopté une position commune dans laquelle ils prient les nouveaux bailleurs de fonds d'améliorer les conditions d'octroi des prêts. Ces bailleurs de fonds non traditionnels sont l'Inde, le Brésil, les fonds arabes, mais surtout la Chine, qui a investi 1 000 milliards de dollars de ses réserves en devises en Afrique. «Nous avons des besoins de financement énormes», assure Athanase Matenda Kyelu, ministre des Finances de la République démocratique du Congo. «Même si le montant du taux d'intérêt auquel le prêt est remboursé est parfois plus risqué pour nous». C'est cet aspect qui inquiète les institutions financières comme le FMI. Le déferlement de financements chinois fait craindre le pire pour la situation budgétaire des économies africaines, alors que les bailleurs traditionnels s'efforcent de réduire la dette africaine. «Ces capitaux sont les bienvenus», assure Dominique Strauss-Kahn avant de tempérer : «Il faut toutefois s'assurer que les taux d'intérêt pratiqués ne remettent pas en cause la maîtrise de la dette des pays destinataires.» Aussi

Décryptage Le giga-contrat de troc minier avec la Chine est un excellent baromètre des capacités de bonne gouvernance, nécessaires pour affronter les autres contrats et les autres défis de la reconstruction et du développement durables.

Premier accroc, le gouvernement ne veut rien entendre d'une renégociation éventuelle.

Deuxième incident, l'ambassadeur de Chine à Kinshasa rejette, sur la BBC matin du 2 août, les critiques de certains Congolais contre le contrat sinique. Il avance un seul argument: " la Chine prend des risques, et je mets au défi quiconque qui s'offrirait pour nous remplacer; nous dégueririons tout de suite..."

Voilà des propos impérialistes. La Chine s'impose et impose, parce que le Congo aurait le dos au mur? On retrouve-là le véritable enjeu de ce dossier. Ce ne sont pas les déséquilibres financiers et juridiques, mais la consécration de l'inculture de la négociation professionnelle et en termes les plus avantageux pour la RDC et la divinisation des solutions chinoises comme incontournables pour le futur de la Nation.

D' où l'intérêt des analyses congolaises, quoique privées de toute la documentation utile. Toutes sont défavorables. Et cela ne serait pas dû au simple hasard.

Kalala Budimbwa avait été directeur général adjoint de la Gécamines. Formaté à la Robert Crem, il réagit spontanément en rédigeant d'un seul trait cette première évaluation technique du "contrat du siècle". Avant lui, l'avocat Laurent Okitonembo en avait livré une analyse juridique. Toutes deux se terminent par des conclusions négatives.

La valorisation du contrat chinois en nécessite la révision

DONNEES MINIERES DU CONTRAT

Réserves certaines: 6.800.000 T Cu

Réserves possibles: 10.000.000 T Cu

Réserves probables: plus de 10. 000.000 T cu

La teneur en Cobalt représente 10 % de celle en cuivre.

EXTRACTION MINIERE: option pour de grandes carrières ouvertes

L'expérience des réalisations antérieures pour les formations géologiques similaires exige l'exploitation en grandes carrières pour atteindre des rendements de récupération élevés, et d'au moins 90 % de métal contenu. L'exploitation en souterrain telle que réalisée à KAMOTO contraindrait à de moindres rendements de récupération de métal.

EXTRACTION METALLURGIQUE : deux filières techniques

La minéralisation effective des gisements, engagés dans la joint-venture est principalement mixte c'est-à-dire, constituée en partie par les oxydes de cuivre et le reste étant essentiellement des sulfures.

La proportion oxyde/ sulfure reste très variable, dans l'ensemble de la minéralisation, suivant l'une des deux techniques de métallurgie. La première méthode de production de métal consiste en la lixiviation directe du cuivre après broyage des minerais, suivie de la séparation solide - liquide et de l'électro extraction. C'est le procédé SX/EW (Solution Extraction ou extraction par solvant ou lixiviation acide) et EW (ElectroWinning ou extraction électrolytique). La deuxième méthode passe par la concentration des minerais pour séparer les oxydes des sulfures. Les oxydes suivent la première voie tandis que les sulfures subissent un grillage sulfatant avant la solubilisation de cuivre, la séparation solide - liquide et l'électro extraction du cuivre. Dans ces deux méthodes, la production du cobalt suit celle du cuivre après précipitation sélective pour d'abord séparer le cuivre du cobalt, et ensuite, le cobalt d'autres particules métalliques tels le manganèse, le magnésium, le nickel, le zinc etc. ainsi que l'acide sulfurique excédentaire.

Dans ces deux voies, les performances de séparation liquide - solide par filtre à bande autorisent une récupération globale de 80 % de métal contenu. Ceci donne une récupération globale de cuivre ou de cobalt depuis l'extraction minière jusqu'à la métallurgie extractive de 72 % de métal contenu.

NIVEAU REEL DE L'INVESTISSEMENT POUR LA CAPACITE DE PRODUCTION

Il y a un "avant" le contrat chinois. L'investissement le moins ancien et similaire à cet investissement de la joint-venture GECAMINES - CHINE est celui de TENKE FUNGURUME MINING (TFM) qui visait 400.000 tonnes de cuivre et 30.000 tonnes de cobalt par an. L'investissement global aux niveaux de la mine et de la métallurgie avait été de 1.600.000.000 USD répartis sur trois années maximum. Le volume de production de TFM avait été revu à la baisse, mais il est envisagé qu'il rejoigne le niveau initial avec 1.900.000.000 USD. Ce volume de l'investissement nécessaire est transposable au contrat chinois, ne serait-ce qu'en raison de la provenance chinoise des équipements.

EVALUATION DU COÛT DIRECT DE PRODUCTION

La teneur moyenne de cobalt est de 10% du cuivre contenu. Dès lors, la production de cobalt est liée à celle du cuivre, et les coûts de production globale de cuivre et de cobalt sont également liés. Le procédé hydro-métallurgique utilisé pour produire soit le cuivre, soit le cobalt, ainsi que l'expérience antérieure et les possibilités techniques d'amélioration des rendements font que le coût global de production à la tonne de cuivre et de cobalt restera inférieur à 1.700 USD par tonne de Cuivre.

VALORISATION DU CONTRAT SUR UNE PERIODE DE 20 ANS

Il est possible de valoriser le projet chinois avec les données suivantes:

- le contrat exige un Taux e Rentabilité Interne (TRI) d'au moins 19%
- la période de 20 ans est pratique pour ne pas écraser les valeurs suite à l'actualisation sur des très longues périodes.
- le taux d'intérêt convenu (Ibor + 1) est de 4% pour le prêt de 9.000.000.000 USD répartis en 3.000.000.000 x 2 = 6.000.000.000 USD pour les infrastructures et 3.000.000.000 USD pour l'exploitation minière.
- l'investissement en provenance de Chine est exonéré de toute redevance minière, de tout impôt et de toute taxe.
- les frais de commercialisation représentent habituellement 10 % des bénéfices.
- l'amortissement reste dégressif sur la période de 20 ans.
- les cours moyen et long termes de cuivre et de cobalt ont été désignés comme étant 5.000 USD pour le cuivre et de 35.000 USD pour le cobalt par tonne métal.

Selon que l'on considère l'une des deux hypothèses de production annuelle: 300.000 ou 400.000 Tonnes par an, on obtient un Taux de rentabilité Interne (TIR), une période de remboursement du capital et des intérêts et une valeur nette du projet en dollars américains constants ci-après:

Capacité de production	Taux interne de rentabilité	Période de remboursement	Valeur des profits nets en dollars constants
300.000 T cu/an	52%	3,5 ans	20.207.107.170 USD
400.000 T cu 1 an	65 %	3,0 ans	27.292.151.920 USD

CONCLUSION

Avec les réserves minières certaines ou possibles, le projet chinois prendra fin après une période soutenue d'exploitation de 20 ans au maximum.

L'investissement minier de 3.000.000.000 USD n'est pas justifié, puisque les besoins d'investissement minier restent limités à environ 1.600.000.000 USD.

La période de remboursement de cet investissement minier, quoique surestimé et majoré d'intérêts, ne devrait pas dépasser 3,5 ans après le démarrage effectif de la production de 300.000 à 400.000 tonnes de cuivre par an.

En dollars américains constants, les valeurs des profits nets générés par le projet varient entre 20.207.107.170 USD et 27.292.151.920 USD selon que la

production annuelle sera de 300.000 ou 400.000 tonnes. Mais ces profits, en dollars réactualisés, grimperont à 44.300.000.000 USD. A titre d'information, des évaluations indépendantes avancent des chiffres similaires d'environ 42.000.000.000 de dollars après le remboursement de l'investissement.

Les redevances minières (2%) qui sont exonérées s'élèvent en valeurs actualisées à 538.104.620 USD et 717.472.825 USD respectivement, tandis que les impôts exonérés (30% sur les bénéfices) et actualisés s'élèvent respectivement à 5.900.700.770 USD et 7.972.409.545 USD. Cette situation ne se présente pas dans les autres contrats qui sont décrits comme étant léonins. Le déséquilibre du contrat chinois est d'autant plus important, et sans précédent.

Les infrastructures ne sont pas gratuites et ne sont pas facturées à leur prix de revient. Les entreprises chinoises réalisent des bénéfices sur ces travaux.

La concrétisation de ces infrastructures et leur remboursement se fera sur une très longue période. Ceci met en péril de l'application des critères de bonne gouvernance avec la réalisation des Documents de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté « DSCRП » durant l'exécution du contrat chinois. La conséquence directe est l'amenuisement des ressources budgétaires de l'Etat et du soutien aux « DSCRП », ce qui compromet l'amélioration, à moyen terme, des conditions de vie de très larges couches de la population.

Ainsi, grâce à l'appât de financements s'élevant à 9.000.000.000 USD hypothétiques, la Chine s'accapare directement de quatre tranches de profits: la fourniture des équipements avec profit, la réalisation des travaux de construction avec profit, la prise de participation majoritaire (68 %) dans la société minière et le loyer de l'argent prêté avec intérêts. A cela s'ajoutent les autres retombées financières et commerciales directes et indirectes.

La négociation et la conclusion du contrat intervient malheureusement au moment où la révisitation de tous les contrats miniers signés de 1996 à 2006 n'a pas encore été finalisée. On n'a même pas tenu compte des enseignements du passé et des critiques majeures et unanimes tant de la Commission de révisitation, que de certains membres du Gouvernement de la Société civile, nationale et internationale

Et pour finir, ce contrat avec la Chine, tout comme les autres contrats miniers en cours de révision, va à l'encontre de:

- au niveau international du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; du pacte international aux droits civils et politiques; de l'initiative de transparence dans les industries extractives; de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.
- au niveau de la SADC, le contrat va à l'encontre du protocole minier de la communauté pour le développement de l'Afrique Australe.
- au niveau national, le contrat reste en conflit avec notre constitution en son article 9 et viole le code minier dans ses articles 3 et 33, ainsi que son régime préférentiel fiscal et douanier.

Enfin, sur le plan historique, le système colonial avait principalement construit le pays après avoir exploité 4.900.000 tonnes de cuivre, 72.000 tonnes de cobalt et

248 tonnes d'or, contre 8.000.000 tonnes de cuivre et 800.000 tonnes de cobalt que les chinois vont récupérer pour nous laisser en contre partie les infrastructures dont 3.000 km de route et de chemin de fer, 31 hôpitaux de 150 lits, 145 centres de santé et 4 universités, dans un contexte de non réalisation prioritaire ou concomitante des « DSCRP ».

La destruction, la prédation et l'inversion des valeurs connues durant la deuxième République ne peuvent servir en aucun cas de prétextes, encore moins de références et doivent être abandonnées quelque soit le prix, pour garantir dans l'avenir une construction harmonieuse de notre pays, par l'utilisation efficiente de ses très nombreuses potentialités, tant naturelles que humaines et intellectuelles.

Fait à Lubumbashi, le 31/07/2008
KALALA BUDIMBWA